



# Les règles de sécurité et d'accès au village

Des arrêtés préfectoraux seront pris pour le week-end du 25 et 26 janvier 2025.

En tant que riverain, vous serez dans l'obligation de respecter ces arrêtés préfectoraux. Voici ce qu'il faut retenir :

## Les interdictions

- La route départementale 974 entre Beaune (rond-point autoroute Beaune Nord) et Corgoloin sera fermée de 6h00 à 21h00. Une déviation sera mise en place.
- Ladoix-Serrigny sera **entièrement fermé à la circulation.**
- Interdiction de circuler en voiture, moto, scooter, vélo, trottinette... dans le village durant les 2 jours de la manifestation entre 6h00 et 21h00.
- Interdiction de stationner les véhicules sur les trottoirs et sur la voie publique du vendredi 24/01 à 12h jusqu'au dimanche 26/01 à 18h (enlèvement des véhicules par la fourrière + 300 € d'amende). Les véhicules des riverains devront être stationnés dans une cour privée. En l'absence de cour privée, des parkings riverains seront proposés. Il faut en faire la demande à la mairie dès maintenant.

## Vous habitez Corcelles ?

Pour les habitants de Corcelles-Les-Serrigny, une navette gratuite sera mise en place entre Corcelles et Ladoix pour accéder à la manifestation en toute sécurité.

## La boutique en ligne est ouverte !

Vous avez été nombreux à nous solliciter pour obtenir les verres et les affiches de la Saint-Vincent 2025. Dès aujourd'hui, il est possible d'effectuer vos achats en ligne via notre site internet ! Retrouvez la boutique sur :

[www.saintvincent2025.fr](http://www.saintvincent2025.fr)

La boutique évoluera au cours des mois pour vous offrir d'autres objets, puis les places du Dîner de Gala et les Kits. Pour le moment, seuls les verres, les affiches et les fonds de fûts fabriqués spécialement pour l'événement par La Tonnellerie Remond sont disponibles.

**IMPORTANT !** Il ne sera pas possible d'effectuer vos achats physiquement mais uniquement par le biais du site internet. Vous pourrez ensuite choisir de retirer vos commandes dans un de nos points de retraits situés sur Ladoix-Serrigny, ou d'attendre patiemment le 25 janvier et vous rendre dans un de nos stands de vente.

Nos points de retraits :

Les Demoiselles  
47/49 Route de Beaune  
21550 Ladoix-Serrigny

Caves Dromard  
34 Route de Beaune  
21550 Ladoix-Serrigny

Les verres et les affiches classiques sont également disponibles chez les vignerons de Ladoix et à la Réserve de Barchus.

## Une obligation de se déplacer ?

Les habitants qui ont l'obligation de se déplacer le week-end de la manifestation (travail, impératif familial...) doivent se faire connaître en mairie dès que possible. Un parking leur sera attribué à l'extérieur du village avec un laissez-passer. Il faudra anticiper vos déplacements car la zone de stationnement sera éloignée de votre domicile. Les courses du samedi (ou du dimanche) ne constituent pas une obligation de se déplacer. N'oubliez pas que les supermarchés sont ouverts le vendredi et le lundi !

## Vous bénéficiez de soins à domicile ?

Pour les personnes bénéficiant de soins à domicile, livraison de repas, aide à domicile... il est impératif de se faire recenser en mairie afin d'organiser le transport des soignants, des infirmiers(ères) libéraux et/ou des aidants les jours de la manifestation.

**Une réunion d'information publique sera programmée prochainement afin de répondre à vos questions. Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée et vous remercions pour votre collaboration.**  
Pierre-François Maldant et Rodolphe Vauthey, responsables commission sécurité

Vous avez l'esprit d'équipe et  
l'envie de participer à un moment de convivialité ?

Rejoignez-nous et  
**Devenez Bénévole !**

Rendez-vous sur notre site internet  
[www.saintvincent2025.fr](http://www.saintvincent2025.fr)  
onglet «Devenez Bénévole»  
ou scannez ce QR code



**Ladoix**

**Saint-Vincent Tournante 2025**

Des questions ? Contactez-nous également par mail à [benevoles@svt-ladoix.fr](mailto:benevoles@svt-ladoix.fr)